



DECLARATION LIMINAIRE AU CT-SD DU 14 SEPTEMBRE 2017

Monsieur Le Président,

Vous nous réunissez une fois de plus (cela devient une habitude morbide chez vous) pour l'enterrement de plusieurs services de votre Direction dans la droite ligne du PSD dont vous êtes le fidèle exécutant « sans état d'âme », alors que les agents l'ont majoritairement rejeté !

Le premier thème que vous souhaitez aborder et auquel nous le SNAD-CGT sommes fermement opposés (vous vous en doutez) porte sur la fermeture des quatre RR et la création corrélative d'une Recette Interrégionale.

Projet qui se caractérise par son incohérence notoire. A titre d'exemple particulièrement révélateur, nous mettrons en avant le recouvrement du DAFN que vous avez fait naviguer en 2014 en direction d'Aix-en-Provence après la fermeture du bureau de Marseille-Transport au profit de celui de Toulon.

Vous décidez de le rapatrier à Marseille. Expliquez-nous la cohérence de cette mesure, nous serons très attentifs à vos arguments.

Même cas de figure pour les CI des Bouches-du-Rhône partis à Aix et de retour à l'envoyeur.

Entre-temps la compétence, la technicité se sont perdues en route, les opérateurs se sont trouvés ballottés au gré de réorganisation administrative : du bel ouvrage !

En fait pour aboutir à votre ambition finale qui était plutôt votre objectif initial : réussir en fin de compte à faire baisser les effectifs comptables de la DI de plus de 20 %.

Bien sûr pour faire passer la pilule, vous disposez d'arguments incontournables et incontestables ! Grâce à ce magnifique projet vous allez améliorer l'efficacité des services, accroître leur professionnalisme etc....

Les agents actuellement en poste dans les Recettes Régionales apprécieront à leur juste valeur le jugement que vous portez sur eux. Le cadre supérieur à la tête de ces services sera également flatté de ce commentaire élogieux.

Vous auriez pu même paraphraser notre actuel Président en les qualifiant de « fainéants ».

Nous aurons également l'occasion d'évoquer le cas spécifique de la RR de Corse dont nous souhaitons le maintien.

Nous vous demandons aussi de modifier l'ordre du jour et d'examiner d'abord le point concernant la fermeture des RR, et en 1^{er} lieu celle de Bastia avant de nous pencher sur la création de la RI.

Le deuxième thème soumis à discussion, le projet de restructuration des bureaux de Fos et de Marseille Port induit par la mise en œuvre de la phase 2 du Puc, pour la CGT, il s'agit purement et simplement de désorganiser les services et le travail des agents en déstructurant le schéma de dédouanement, créant ainsi la confusion entre les contrôles avant dédouanement et après dédouanement.

-Quid de la technicité indispensable à chaque stade du dédouanement (maîtrise des nombreuses applications informatiques) ?

- Quid des connaissances réglementaires complexes depuis la prise en charge jusqu'au dédouanement ?

- Quid du besoin nécessaire de formation des agents basculant dans la polyvalence des contrôles ?

Autant de questions en terme de FP déjà posées qui n'ont toujours pas reçu de réponse.

Avec le reste de l'artillerie lourde, DCN et mise en concurrence des bureaux de douane, voilà de quoi réjouir la grande famille Douane ! (cf enquête BIC en cours)

Enfin 3ème et dernier thème, avec le transfert des compétences CI du bureau de Toulon vers celui de Draguignan, on est dans la poursuite de la spécialisation des services au pas de charge vers toujours moins de services publics de proximité, toujours moins d'agents sur le terrain pour assurer les contrôles, contrairement aux affirmations de vos fiches techniques.

Décidément non, Monsieur le Président, la CGT, fidèle à son engagement de défense des services de l'État et des missions de la Douane, ne veut pas de vos projets de démantèlement des services douaniers.

Les élus en CT-SD.